

saint-martin d'URIAGE

● Mobilité

Un collectif, une enquête, un quizz
des transports en commun,
un groupe "à vélo"...

Pages 10 à 11

● Transition écologique

Actions de sensibilisation

Page 13

Budget communal

Dossier - Pages 5 à 8

Fonctionnement et investissement
Budget CCAS



sommaire :: édito



ça s'est passé en images

Commémoration du 8 mai 1945
Troc aux plantes

Dossier > Budget communal 2023

Budget total consolidé
Budgets de fonctionnement et d'investissement
Budget CCAS

informations communales

École des Petites Maisons : adaptations
Mobilité : résultat de l'enquête, combe de Gières, Uriage à vélo, transports en commun, covoiturage, quizz
Plan d'adressage et création de BAL
Environnement : propriétaires de forêts, sensibilisation à la transition écologique, Plan Biodiversité
Propriétaires de chiens
Vie éco : le Relais Poste Flober
Expression politique : liste « Faire ensemble »

écoles

Des écoliers et des arbres
Inscriptions aux services périscolaires
Association sportive du collège du Chamandier

social

Rejoignez Hamo'bil SMU
A vos côtés pendant la canicule

associations saint-martinoises

ASEL : saison 2022-2023
tir à l'arc, bébés marmottes, marche dynamique
Yoga Saint-Martin
Cœur de village
La guitare enchantée
Rucher collection de Champ-Ruti

animation

OTTU : programmation de l'été
Uriage en voix/Uriage en danse/Yoga au parc

entre nous

Etat civil
Permanences

blocnotes

Téléphone pratique
Horaires d'ouverture des Services publics



211
avril mai juin

4

ça s'est passé
en images...

5

dossier
Budget 2023

9

informations
communales

17

écoles • social

20

associations

23

animation

25

entretiens
Etat-civil - Permanences

26

blocnotes
Numéros utiles - Horaires...



Imprimé sur papier recyclé
avec des encres à base végétale

Un été à Uriage

Toute une palette d'animations à découvrir !

Balades botaniques, concerts, marchés créateurs, Qi-Gong, gym douce, balades énergétiques « embrassons les arbres », ciné plein air...

Le programme de l'ensemble des animations de l'été vous attend !



Voir
p. 23
→

Disponible à l'Office de tourisme
ou consultable directement...



www.uriage-les-bains.com



Le Journal de Saint-Martin d'Uriage est édité par le service communication de la Mairie.
2, place de la Mairie - 38410 Saint-Martin d'Uriage • Tél. 04 76 59 77 10 • www.mairie.saintmartinduriage.fr
Directeur de publication/Rédaction : Peggy Briand • Direction artistique : Eric Chartier-Coton
Réalisation : CHAPO'COM Fontaine • Impression : Imprimerie Notre-Dame Montbonnot
Régie publicitaire : commercialisation et réalisation Eric Chartier - regie.smu@groupe-c.com - 06 09 68 87 72
2 900 exemplaires - ISBN 1270-0290 - Dépôt légal juin 2023

Conséquence des décisions d'économies budgétaires prises suite à l'enquête réalisée à l'automne 2022, dès cette année la commune ne diffuse plus que quatre bulletins municipaux imprimés par an au lieu de six. Leur publication suit désormais un rythme trimestriel (mars, juin, septembre, décembre).

Afin de communiquer sur le budget 2023 voté en mars, un bulletin spécial, sous forme numérique uniquement, centré sur les finances communales a été mis en ligne en avril. En complément et comme l'exige la loi, ce bulletin papier vous offre un résumé de la situation budgétaire de notre commune avec les éléments essentiels du budget prévisionnel 2023. Pour plus de détails je vous encourage donc à lire le bulletin « numérique » toujours disponible sur notre site internet.

Les marges financières de notre commune se sont significativement améliorées en 2022 grâce aux compensations de l'État pour perte importante de recettes en 2021 et à une exceptionnelle année 2022 pour le Casino d'Uriage.

Nous retrouvons donc une capacité d'autofinancement raisonnable. Mais, entre un horizon aux dépenses et recettes incertaines et le passé récent qui nous renvoie cette image d'une herbe plus verte alors que nous nous attendions à une terre brûlée, le budget prévisionnel 2023 est marqué par de fortes contraintes en termes de dépenses : surcoûts de l'énergie et des matières premières, revalorisation indiciaire des agents (augmentation nationale de 3,5% depuis juillet 2022), déséquilibre financier du CCAS à compenser et envolée des taux d'intérêt plus vus depuis trente ans (de 0,62 à 2,07% entre 2021 et 2022). Côté recettes ce budget entérine une hausse maîtrisée (+6,5%) des taux d'imposition.

Le déficit prévisionnel du budget communal 2023 se réduit donc significativement grâce aux recettes supplémentaires et aux mesures d'économies engagées : transfert de la piscine à la Communauté de communes, fermeture de l'agence postale communale, baisse des subventions, économies d'énergie sur le chauffage et l'éclairage public, etc.

La suite est plus incertaine... l'année 2024 est source d'inquiétudes avec notamment les travaux dans la combe de Gières et leurs conséquences probables sur les recettes propres de notre collectivité. Plus que jamais, l'objectif de préparer la commune à plus d'intercommunalité, d'efficience du bloc communal et de mutualisation avec les communes voisines est d'actualité.

En termes d'investissement, la priorité est donnée aux projets d'économies d'énergie comme la rénovation du groupe scolaire les Petites Maisons ainsi qu'aux projets structurants préparant l'avenir de notre commune : maison médicale et voie verte.

Je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin et un bel été 2023 sur Saint-Martin d'Uriage en profitant des nombreuses manifestations qui sont organisées.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui rendent notre commune si vivante.

Gérald Giraud
Maire
de Saint-Martin d'Uriage



Légendes

1 Commémoration du 8 mai 1945

2 Troc aux plantes dans le Parc

Sur la place du village, cette nouvelle édition du "Troc aux plantes" a encore montré l'engouement des habitants pour jardiner et découvrir des plantes!



DOSSIER

Budget communal 2023

Dans les pages suivantes vous trouverez les grands points du budget communal de Saint-Martin d'Uriage pour l'année 2023. Un bulletin "numéro spécial" complet est disponible sur demande en version papier en Mairie ou par téléchargement sur le site internet de la commune. mairie.saintmartinduriage.fr



Budget total consolidé

Fonctionnement
12 724 250 €

17 384 937 €

Investissement
4 660 687 €

Soit sur une base de 100 €

73,19€

26,81€

Budget de fonctionnement > dépenses

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement*

Soit sur une base de 100 €



26,63€

Charges générales

Dépenses nécessaires à la gestion courante des services et de l'activité de la collectivité. Ex. : électricité, achats fournitures, prestations de services, etc.



57,06€

Charges de personnel

Salaires, charges (URSSAF, caisses de retraite...) assurances et personnel extérieur.



12,74€

Subventions et participations

Subventions aux associations, au CCAS et participations obligatoires. Ex. : service d'incendie SDIS.



3,57€

Autres dépenses

* Dépenses réelles de fonctionnement : dépenses totales de fonctionnement moins écritures d'ordres et autofinancement.

Budget communal 2023

Budget de fonctionnement > recettes

Répartition des recettes réelles de fonctionnement

Les recettes d'une commune proviennent à la fois de ses ressources propres et de dotations ou subventions.

Les ressources propres

Elles comprennent :

- des **recettes fiscales directes** (impôts locaux versés par les habitants) ou **indirectes** (part du produit des jeux, taxe de séjour...).
- des **ressources non fiscales** : produits des loyers (bâtiments communaux, occupations du domaine public) et produits des services donnant lieu à un paiement par l'utilisateur (restaurant scolaire, garderies, etc.);
- des **recettes diverses** telles que vente des coupes de bois, assurances, etc.

Les dotations ou subventions

De l'État

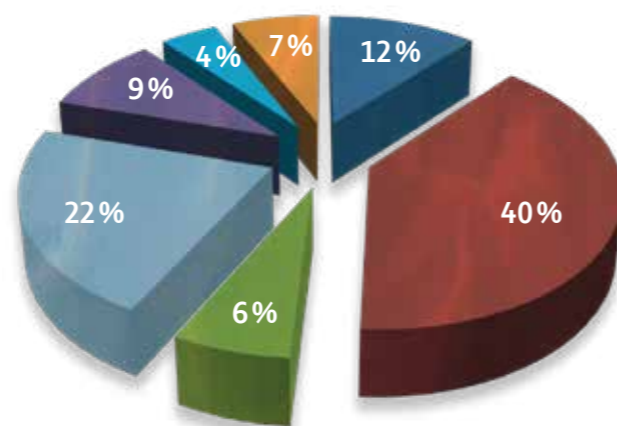
L'ensemble des ressources propres étant insuffisant pour couvrir la totalité des charges qui incombent aux communes, l'État effectue des versements sous forme de dotations et de subventions, la plus connue étant la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

De l'intercommunalité

Les intercommunalités gèrent un fonds de péréquation (FPIC) entre leurs communes membres par un mécanisme de prélèvement/reversement entre les communes ayant un potentiel financier supérieur à un certain seuil et celles moins favorisées. Par ailleurs la Communauté de communes Le Grésivaudan verse à la commune une attribution de compensation et une dotation de solidarité communautaire.

D'autres financeurs

La Région, le Département, la Caisse d'Allocations Familiales... contribuent aux ressources des communes par des subventions versées en compensation de services assurés par la commune ou pour le financement de projets spécifiques.



Recettes réelles* de fonctionnement 10 592 960 €

Dont

Produits des usagers	1 223 100 €
Fiscalité locale	4 185 000 €
Subvention CCLG	683 674 €
Part communale de la taxe sur les jeux	2 330 000 €
Dotations et participations	987 094 €
Produits des loyers	468 280 €
Autres recettes	715 812 €

* Recettes réelles : recettes totales moins écritures d'ordres et résultat de fonctionnement reporté.

Foncier et habitation : taux des taxes communales

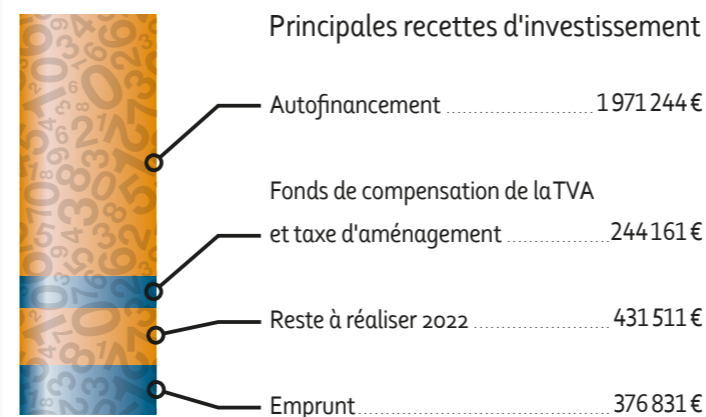
	2022	2023	Taux moyen départemental** 2022
Foncier bâti	37,95 %	40,42 %	45,08 %
Foncier non bâti	88,87 %	88,87 %	61,81 %
Habitation* (résidences secondaires)	9,72 %	10,35 %	22,81 %

* Taux voté en 2019. En lien avec la réforme de la taxe d'habitation, le taux n'a pas été voté depuis 2020 par la commune mais figé à son niveau 2019 par l'État soit 9,72%. À partir de 2023, seules les résidences secondaires sont concernées. Elles sont soumises à la taxe d'habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) dont le taux a été fixé à 10,35% par délibération du Conseil municipal.

** Référence 2022. Source : ministère de l'Action et des Comptes publics.

Budget d'investissement > dépenses et recettes

Financement de l'investissement

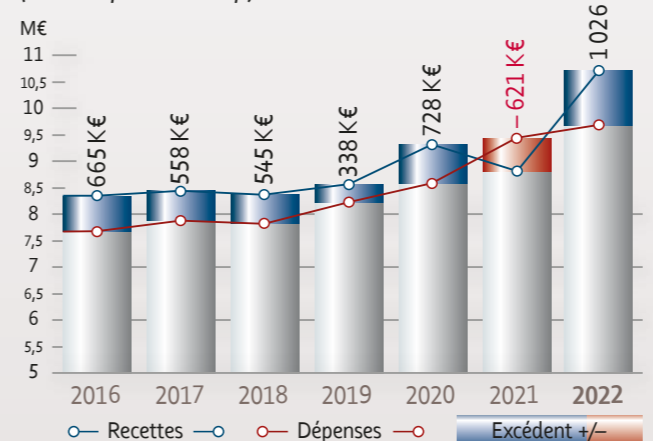


Evolution de la taxe sur les jeux



Evolution de l'excédent de fonctionnement réalisé

(source Comptes administratifs)



Les principales dépenses d'investissement 2023

Opérations courantes 2023	1 276 335 €
Dont Travaux de voirie, réseaux et espaces publics	195 875 €
Travaux sur bâtiments communaux	392 450 €
Espaces verts et aires de jeux	50 000 €
Etudes, foncier et urbanisme	157 000 €
Matériel roulant	179 800 €
Équipements des services - informatique	130 150 €
Matériels et mobiliers	164 080 €
Opérations projet de mandat	520 000 €
Dont Études* (diagnostic, faisabilité, programmation)	40 000 €
Maison médicale et habitat partagé	100 000 €
Transition énergétique et remplacement des chaudières	260 000 €
Aire de jeux	30 000 €
Citoyenneté et budget participatif	25 000 €
Accessibilité des bâtiments	30 000 €
Éclairage public	40 000 €

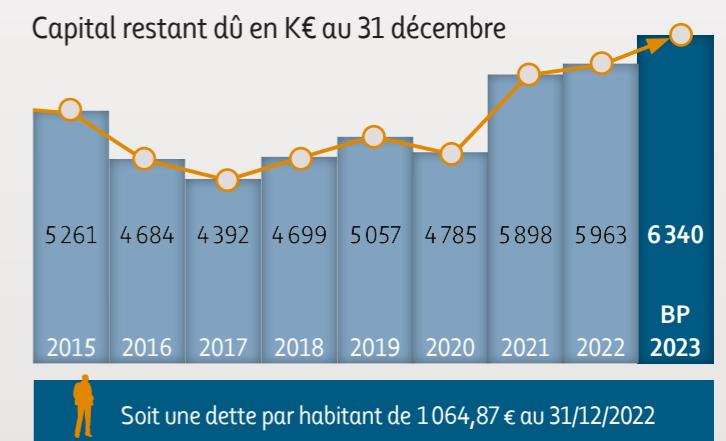
Projets pluriannuels : solde AP/CP	1 530 423 €
Dont Voie verte	300 000 €
Révision du Plan Local d'Urbanisme	30 423 €
Rénovation énergétique des petites maisons	1 200 000 €

Report années antérieures 756 231 €

Remboursement du capital des emprunts 503 900 €

* pour le restaurant scolaire de l'école de Pinet, la restauration collective des Petites Maisons

Evolution de la dette



Soit une dette par habitant de 1 064,87 € au 31/12/2022

Budget communal 2023

Budget CCAS



Budget prévisionnel 2023

Dépenses totales 588 230 €

Sur une base de 100,00 €

Fonctionnement
498 200 €

84,70 €

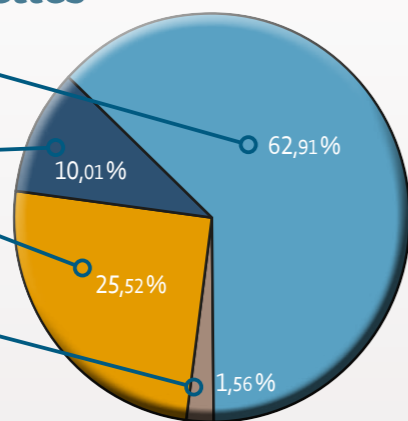
Investissement
90 031 €

15,30 €

Budget de fonctionnement

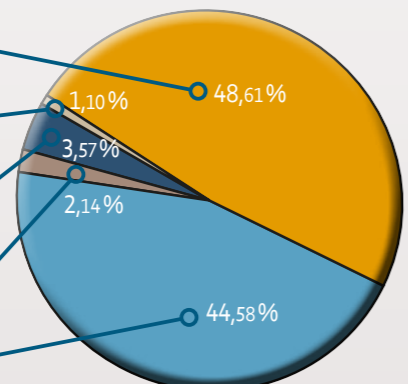
Dépenses prévisionnelles

Frais de personnel 313 458 €
Charges à caractère général 49 741 €
Aides et subventions versées 127 181 €
Charges exceptionnelles et écritures d'ordres 7 820 €



Recettes prévisionnelles

Dotations et participations dont subvention communale 242 172 €
Produits des services 5 500 €
Résultat de fonctionnement reporté 17 747 €
Produits exceptionnels et écritures d'ordres 10 699 €
Remboursements sur charges (budgets annexes et assurances) 222 082 €



Budget d'investissement

Prévisionnel 2023

Le montant prévu de la section d'investissement s'élève à 90 031 €.

En dépenses, 88 342 € sont prévus pour permettre les aménagements et achats auxquels s'ajoutent 1 689 € au titre des écritures d'ordres.

Les recettes sont essentiellement composées de l'excédent d'investissement reporté d'un montant de 82 211 € auxquels s'ajoutent 7 820 € d'écritures d'ordres.

La Résidence Autonomie fait l'objet d'un budget annexe. Il s'équilibre à 418 665 € en fonctionnement et 50 700 € en investissement.



Rénovation de l'école élémentaire des Petites Maisons

Des adaptations liées aux travaux



Le projet arrêté fin 2022 de rénovation énergétique et fonctionnelle de l'école est entré dans sa phase travaux. De nouvelles organisations scolaires et périscolaires, du centre de loisirs, de la restauration, mais aussi plus globalement de l'ensemble des accès au site, sont mises en place.

Relocalisation du centre de loisirs dès cet été 2023

A partir de juillet 2023 le centre de loisirs s'installe sur le site du groupe scolaire de Pinet d'Uriage. Une navette est mise en place entre le Bourg de Saint-Martin d'Uriage et Pinet afin de faciliter le transport des enfants vers ce nouveau site. Le point de rendez-vous à Saint-Martin sera situé à La Richardière. Le point de dépose à Pinet et l'organisation sur place seront précisés directement aux familles par l'Association des Centres de Loisirs (ACL). Cette relocalisation à Pinet concernera également les mercredis et périodes de

petites vacances de l'année scolaire 2023-2024. Les modalités en seront précisées à la rentrée.

Rentrée et année scolaire 2023-2024

Ce qui ne change pas : les horaires d'accueil scolaire et périscolaire restent identiques aux horaires actuels.

• Organisation scolaire

Six classes de l'école élémentaire seront relocalisées : quatre dans des bâtiments préfabriqués, une dans l'extension du restaurant scolaire et une dans les locaux de l'actuelle Ludothèque.

L'entrée de l'école pour ces salles sera localisée au portillon situé devant l'extension du restaurant scolaire. L'accès des enfants de l'école maternelle sera inchangé.

• Accueil périscolaire

Cet accueil sera inchangé pour les enfants de maternelle. Ceux de l'école élémentaire seront quant à eux accueillis le matin dans l'école maternelle, le midi au centre sportif (gymnase) et le soir au restaurant scolaire. Il est précisé que l'accueil du matin dans le bâtiment de l'école maternelle se fera dans deux salles distinctes : l'une pour les enfants de maternelle, l'autre pour ceux de l'école élémentaire.

• Restauration scolaire

L'extension du restaurant scolaire élémentaire étant fermée le temps des travaux, les enfants déjeuneront au restaurant scolaire principal et quelques-uns au restaurant de l'école maternelle.

• Transport scolaire

Toutes les déposes par les bus se feront le long du bâtiment du gymnase, au bout de l'impasse du Fiarey. Il est demandé aux parents de ne pas stationner sur le zébra « bus » marqué au sol. Les enfants seront accompagnés par l'animateur jusqu'aux portails respectifs de l'école élémentaire et de la maternelle.

Important

L'accès aux écoles pour les véhicules des familles va être rendu plus difficile en raison de la suppression de places de stationnement pour permettre la réalisation des travaux en toute sécurité. Afin d'éviter un engorgement du site et des délais d'attente importants pour les familles venant déposer leur(s) enfant(s), tous les parents sont invités à privilégier dès la rentrée le transport scolaire et/ou le covoiturage, ou encore à accéder à l'école à pieds. @

Mobilité Mobilité Mobilité Mobilité Mobilité Mobilité Mobilité Mobilité

Le collectif Mobilité-SMU est un collectif de citoyens et d'élus soutenu et accompagné par la mairie. A l'occasion des futurs travaux dans la combe, mais aussi pour des changements durables dans nos mobilités, ce groupe très dynamique d'une trentaine de personnes est engagé sur des actions ciblées d'enquête et collecte de données, amélioration des transports en commun, développement covoiturage et vélo. Parce que le changement c'est maintenant et que cela nous concerne tous, n'hésitez pas à rejoindre ce collectif! @

mobilite@mairie-smu.fr
Les infos > https://projets-citoyens-smu.org/groupe_de_travail/mobilite-smu/



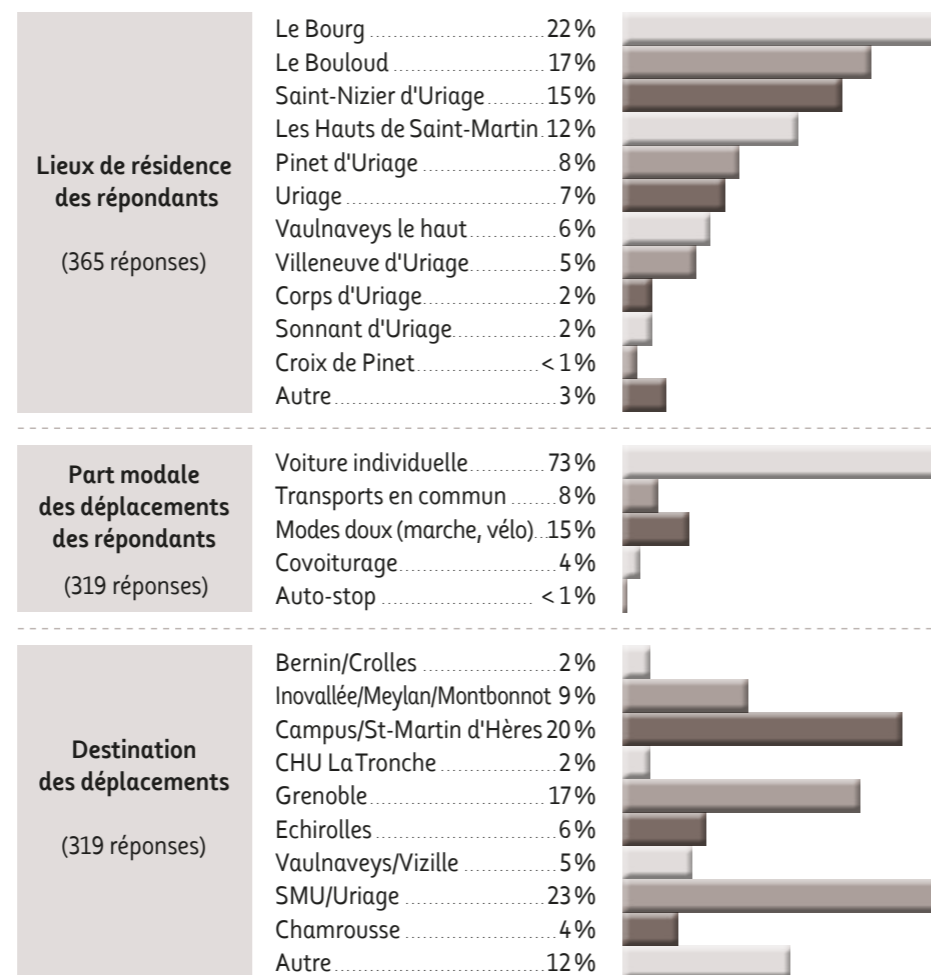
Le trafic dans la combe de Gières à Uriage

Des comptages ont été effectués en 2021, 2022 et 2023 pour recenser les véhicules utilisant la combe reliant Gières à Uriage.

Nombre de véhicules par jour ouvré, tous sens confondus :
Janvier 2021 12 000 véhicules
Février 2023 15 000 véhicules
Nous dénombrons aussi plus de 1100 véhicules par jour ouvré utilisent la route de Champ-Ruti (de Saint-Nizier vers le chenil de la SPA) que ce soit en descente ou en montée. @

Enquête sur les mobilités à Saint-Martin d'Uriage

Vous avez été nombreux (ses) à participer à l'enquête lancée en mars/avril par le collectif citoyen « Mobilité » et nous vous en remercions. Vos réponses nous ont permis de faire un premier état des lieux sur les modes de déplacements des habitants du territoire.



Un des objectifs de l'enquête était d'alerter sur les prochains travaux dans la Combe de Gières (D524) qui vont impacter fortement le trafic routier. À ce sujet, vous avez majoritairement répondu souhaiter emprunter un autre itinéraire (40%) ou privilégier les modes de déplacements alternatifs comme les transports en commun, le covoiturage, le vélo (17%). Vous avez également partagé vos idées et

propositions innovantes qui seront travaillées dans les sous-groupes du collectif Mobilité [Covoiturage/Transports en commun/Vélo] pour porter de nouvelles actions en faveur d'alternatives à l'autosolisme (personne seule dans une voiture). @



Informations détaillées > <https://projets-citoyens-smu.org/2023/05/07/enquete-mobilite/>

Uriage à Vélo

Le groupe « Uriage à vélo » se mobilise pour la facilitation des déplacements à vélo dans et depuis Saint-Martin d'Uriage parce que « Pédaler, ça met en joie ! On est mieux dans sa tête et mieux dans son corps, parole de cycliste ».

Une revendication forte et prioritaire du groupe concerne l'aménagement d'une piste cyclable sécurisée dans la combe de Gières. Cette revendication rejoint une mobilisation portée depuis plusieurs années par le collectif pour l'aménagement cyclable de la combe de Gières, et qui est soutenue par les mairies de Saint-Martin d'Uriage, de Vaulnaveys, de Venon et de Gières. Cette route très fréquentée déplore chaque année des accidents mortels. La sécurisation des cyclistes dans la combe de Gières est indispensable à l'usage du vélo.

La pétition mise en ligne fin mars conjointement par Uriage à vélo et le collectif de la combe de Gières a récolté plus de 3600 signatures au 3 mai. Elle est ouverte jusqu'au 30 juin. Retrouvez-la sur notre site!

D'autres actions du groupe sont prévues pour ces prochains mois : recenser les itinéraires alternatifs à la Combe de Gières, communiquer sur la multi-modalité vélo-bus, la présence de garages à vélo mis en place par la TAG (<https://boutique.veloplus-m.fr/Mveloplus>), recenser les itinéraires possibles pour se déplacer à vélo à l'intérieur de la commune ainsi que les aménagements qui seraient nécessaires à effectuer pour les faciliter. D'autres idées, d'autres envies ? Contactez-nous, rejoignez-nous! @

Le groupe « Uriage à vélo »

Pétition en ligne pour revendiquer les aménagements cyclables dans la combe:



www.uriageavelo.fr - uriageavelo@gmail.com

Transports en commun

T87, T88, T89, 23, SMH02, 59... ne sont pas les coordonnées d'une carte aux trésors!

Mieux : ce sont les lignes de bus régulières pour circuler vers ou depuis Saint-Martin d'Uriage et ses hameaux, en direction de Saint-Martin d'Hères, du Campus et/ou de Gières.

Pour vous aider à vous y retrouver, faites appel au groupe « Transports en commun » ! Nous nous réunissons environ toutes les 6 semaines pour :

- identifier l'offre existante : horaires et tarifications des lignes régulières et des transports scolaires ;
- faire remonter les dysfonctionnements et être porteur de propositions d'améliorations ;
- développer les liens partenariaux avec le SMMAG et la Région ;
- et vous tenir informé(e)s ! @

Mais aussi

Visualisez l'ensemble des lignes desservant Saint-Martin d'Uriage



N'oubliez pas de charger l'Appli M pour tous vos déplacements sur l'aire grenobloise



Covoiturage

Les « Covoit'Uriageois » s'engagent quant à eux pour la réduction de l'usage de la voiture en autosoliste, parce que la voiture c'est 16% des émissions de GES en France et que 82% des véhicules circulent avec une seule personne à bord !

Mais mais mais... il y a beaucoup de mais : pas le courage, besoin de tranquillité, contraintes ou incertitudes, trop lourd en organisation, manque de lisibilité des offres ! Alors, voici quelques trucs pour faire le premier pas :

- M'covoit c'est facile et ça marche, entre Uriage et Gières (pour rejoindre gare, tram, bus).
- Les groupes Signal, pour se mettre en lien ou trouver une solution à la dernière minute, même le week-end, rassemblent déjà plus de 100 habitants, n'hésitez pas à rejoindre les communautés !
- Et enfin, pour une solution plus intégrée de mise en lien et programmation de covoiturage : on a testé plusieurs applications pour smartphone et finalement retenu Karos pour sa simplicité et ses fonctionnalités. Plus on sera nombreux à l'utiliser sur la commune, mieux cela fonctionnera ! @

covoit.uriage@gmail.com
covoituriage.fr

Quiz mobilité

- Combien de voitures par jour passent en moyenne dans la combe de Gières en semaine (montée + descente) ?
7 000 - 15 000 - 30 000
- Un comptage a été effectué un mardi matin du mois d'avril entre 7 h 30 et 8 h 30. Avez-vous une idée du % d'autosolistes ?
58% - 73% - 82%
- Combien de lignes de bus desservent au moins une partie de Saint-Martin d'Uriage ?
5 - 9 - 13
- Par rapport à un coupé cabriolet, entre Uriage et Gières, un jour de semaine à 8 h, un vélo...
Est aussi rapide - Va plus vite - Va moins vite

Réponses page suivante

Finalisation du plan d'adressage et création de la Base d'Adresse Locale

Pourquoi un changement des adresses ?

Le plan d'adressage a été lancé suite à des difficultés rencontrées par de nombreux administrés dans leurs démarches avec les opérateurs chargés du raccordement de la fibre. D'autres problèmes ont été remontés sur les données GPS lors des livraisons. Cela peut aussi devenir vital lorsqu'il s'agit des services d'urgence...

Le projet d'adressage de l'ensemble de la commune a été finalisé au printemps 2023, avec l'accompagnement des services de la Poste. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la loi 3DS du 22 février 2022 (loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale) et vise à ce que chaque lieu soit associé à une adresse unique, non ambiguë et géolocalisable.

Ces adresses sont certifiées et feront référence pour tous les organismes.

L'adressage de la commune est réalisé sous la responsabilité du Conseil Municipal et implique la dénomination de l'ensemble des voies publiques et privées ouvertes à la circulation, ainsi que la numérotation des locaux adressables et l'affichage des noms de voies par une signalétique.

Dans le cadre du plan d'adressage, plus de 250 adresses ont été modifiées.

Par délibération du 10 mars 2023, le Conseil Municipal a repris la dénomination de 29 voies sur la commune. D'autre part, plusieurs numérotations ont été reprises pour améliorer la cohérence de l'adressage (en fonction de l'accès principal, du système métrique, des numéros pairs/impairs, suppression des doublons, etc.).

À quoi sert la BAL et comment la consulter ?

La Base d'Adresse Locale (BAL) est opérationnelle depuis début mai 2023. Elle est consultable par tous à l'adresse suivante : adresse.data.gouv.fr. Elle permet à la commune de certifier toutes les adresses et sera automatiquement intégrée dans la Base d'Adresse Nationale (BAN) qui permet de renseigner les systèmes d'information des différents organismes publics ou privés (services fiscaux, services de secours, La Poste, livreurs, opérateurs GPS, déploiement de la fibre).

Comment effectuer ses démarches ?

Quel impact pour les administrés ?
La déclaration de changement d'adresse peut être réalisée en ligne et de manière simultanée auprès des services de l'administration et des organismes privés...

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193
ou [service-public.fr](https://www.service-public.fr) > rubriques : Accueil > Démarches et outils > Changement d'adresse en ligne

Pendant la période de transition, la Poste assurera le lien entre les anciennes et les nouvelles adresses pour la distribution du courrier. @

urbanisme@mairie-smu.fr

Quiz mobilité / Réponses

- 15 000 (comptage en février 2023)
- 82 % sachant qu'une grosse majorité des voitures bien pleines l'était avec des enfants
- 13 (23, 59, T87, T88, T89, SMH02, 5 lignes de Transport Scolaire, 2 Tougo)
- Est aussi rapide



Un message pour les propriétaires de forêt en Belledonne

La forêt couvre 66% de notre commune soit 2348 ha, dont 1500 ha sont en propriété communale.

La mairie a besoin d'être informée en amont des exploitations qui ont lieu sur son territoire, pour limiter les conflits, faciliter l'organisation des chantiers, s'entendre sur l'usage des voiries et prévenir les gestionnaires d'itinéraires de randonnée. Un état des lieux des chemins communaux doit être effectué avant et après les travaux avec les services techniques.

Au-delà de ces aspects pratiques sur le partage et la préservation du milieu, l'Espace Belledonne rappelle quelques règles qui s'appliquent en forêt privée :

- Sans document de gestion agréé par le Centre Régional de la Propriété Forestière, une demande d'autorisation de coupe doit être faite à la DDT, au-dessus de 2 hectares et d'un prélèvement supérieur à 50% du volume de futaie.

- de plus, à partir d'un hectare de coupe rase, vous êtes tenu de prendre les mesures nécessaires au renouvellement des peuplements forestiers, dans un délai de 5 ans.

- L'entreprise qui intervient chez vous est tenue de faire une déclaration des travaux à l'Unité départementale de la DDETS et à la mairie à partir de l'exploitation de 100 m³ de bois non mécanisée ou 500 m³ mécanisée, ou pour tout chantier de plus de 4 hectares.

Sachez que des aides financières existent pour faire de la gestion forestière durable, et que vous pouvez vous faire accompagner pour mutualiser un chantier avec vos propriétaires voisins. Il est conseillé aux propriétaires de se rapprocher d'un conseiller forestier (CRPF, service forêt Chambre d'Agriculture) avant de répondre à des propositions avancées par un exploitant. @

<https://espacebelledonne.fr/foret-filiere-bois/modeoperatoire/>

Actions de sensibilisation à la Transition écologique

"Le rapport du GIEC par ceux qui l'ont fait"

Les conclusions du dernier rapport de synthèse du GIEC ont été présentées par deux habitants de la commune ayant contribué à son élaboration. Cent cinquante personnes étaient attendues lors de cette soirée. @

Composteurs collectifs

Le compostage collectif va bientôt se développer dans les zones d'habitat collectif ou sans jardin. Ce dispositif permettra de réduire le volume de votre poubelle d'environ 40% et de diminuer la redevance sur la collecte des déchets ménagers. Deux nouveaux sites vont prochainement être mis en place dans le bourg de Saint-Martin d'Uriage. Dans ce cadre, la communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG) est à la recherche de référents, dont le rôle est de renseigner les participants et de s'assurer du bon fonctionnement du composteur. Si vous êtes intéressés dans le secteur de la mairie et de l'église ou si vous avez besoin de plus d'informations, vous pouvez contacter Bastien Labigne de la CCLG ou Mathilde Cramenil en mairie. @

blabigne@le-gresivaudan.fr
mathilde.cramenil@mairie-smu.fr

Nettoyage de printemps



Samedi 18 mars, de nombreux Saint-Martinois se sont retrouvés dans les hameaux de la commune pour le traditionnel nettoyage de printemps. Des bouteilles, canettes, sachets alimentaires... et de très nombreux mégots ont encore rempli un trop grand nombre de sacs. En plus de la pollution visuelle, tous ces déchets constituent une grave atteinte à l'environnement : pollution, pièges pour la petite faune.

Le saviez-vous ? 1 seul mégot peut polluer 500 l d'eau et 11 milliards de mégots sont jetés chaque jour à travers le monde! @

Les actions du groupe de travail

Ce collectif citoyen de la commune se mobilise pour réduire nos déchets et s'implique dans plusieurs domaines :

- **Réduire nos déchets à la source en réduisant nos achats neufs :** le Troc à Dédé (2 dimanches par an pour donner, récupérer, échanger), le troc « des Ptitits Dédé » (devant l'école des Petites Maisons, un espace libre pour échanger livres et jeux).
- **Réduire le transport de nos déchets verts en les valorisant au jardin :** Dédé au jardin.
- **Composter les déchets compostables :** L'assiette de Dédé
- **Favoriser l'utilisation d'emballages recyclables chez les commerçants locaux :** Dédé en Vrac
- **En projet : favoriser l'émergence ou la croissance d'une filière professionnelle locale** (paysagistes, exploitants agricoles et sylvicoles, acteurs de la filière bois) contribuant à la valorisation des déchets de taille des particuliers par la production de bois déchiqueté ou/et de terreau (l'accueil de ces déchets par la déchetterie risquant à terme d'être fermé).



Le saviez-vous ?

Zoom sur le textile (source ADEME, données 2022)

- L'industrie textile émet chaque année plus de Gaz à Effet de Serre que les vols internationaux et le trafic maritime réunis.
 - 40% de vêtements achetés en plus par an en 15 ans.
 - Le volume d'eau nécessaire à la fabrication d'un jean équivaut à 285 douches soit en moyenne 9 000 litres.
 - Chaque français achète environ 9,5 kg de vêtements, chaussures et linge de maison par an.
 - 240 000 tonnes : c'est la quantité mondiale de microparticules de plastique relâchées dans les océans chaque année, générées par l'entretien de nos vêtements synthétiques.
 - Aujourd'hui, moins de 1% des tissus qui composent nos vêtements sont recyclés pour en faire de nouveaux.
- Un prochain Challenge pour les Dédé? Changeons la mode et nos habitudes! Vous avez envie d'agir pour la planète? Rejoignez-nous! @

contact-dede-smu@framalistes.org

Soirée multi-fresques

Cette soirée a été organisée au Belvédère le 30 mars par les Climacteurs. Quarante-cinq personnes se sont impliquées dans les quatre ateliers participatifs : Fresque du climat, Fresque du numérique, Fresque de l'océan et « Inventons nos vies bas carbone ». @





Le diagnostic Biodiversité communal est en ligne

Le diagnostic est en ligne sur le site de la commune. Ce rapport vous permet de connaître les richesses naturelles de notre commune, l'intérêt des services rendus par la nature et les principaux enjeux de conservation. Ceux-ci portent sur des milieux exceptionnels tels que la tourbière de l'espace naturel sensible des Seiglières ou les prairies à orchidées, mais aussi sur la biodiversité "commune" qui vit autour de nous dans nos jardins et parcs. 25 fiches-action sont proposées pour les années à venir. Une partie d'entre elles sont en cours de finalisation par les services et les élus des différentes politiques communales : forêt, agriculture, éducation, espaces verts, ... Les autres seront portées par les habitants. Le futur Plan d'actions sera présenté à l'automne. @

biodiversite@mairie-smu.fr

Malveillance et dégradations

Nous déplorons une nouvelle fois la dégradation volontaire des barrières d'accès aux pistes forestières qui viennent d'être réparées. Tout comme la dégradation systématique des portiques de la route de Champ-Ruti, les tags sur les bâtiments communaux, les dépôts sauvages de déchets (notamment verts) en forêt, ces actes de malveillance coûtent cher à la commune et mobilisent les agents communaux au détriment des services rendus aux habitants. Nous en appelons au civisme de chacun pour préserver la qualité de vie de tous. @



Nouvelles du marais des Seiglières et sauvetage des amphibiens



Plus d'un millier de batraciens ont été préservés grâce à la fermeture de la route forestière et à la limitation de l'accès au bord de l'étang réalisé avec les membres des clubs "Connaître et Protéger la Nature". Un protocole national de suivi des petites chouettes de montagne a été réalisé et a permis de révéler pour la première fois la présence de trois mâles de Chouette Chevêchette. Des membres du groupe des Biodiversiteurs ont participé à cette étude qui sera poursuivie chaque année. La prairie humide de l'espace naturel sensible des marais chauds a été restaurée cet hiver grâce à un chantier d'enlèvement des saules et épicéas mené par une entreprise de Vaulnavays. Dans l'une des mares ont été comptés plus d'une quarantaine de tritons alpestres et trois tritons palmés. @

Découvrez l'exposition sur l'histoire du site et de la forêt des Seiglières réalisée par l'association pour la Sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de Saint-Martin d'Uriage et mise en place par l'association des Sentiers dans l'écurie de la maison forestière. N'hésitez pas à pousser la porte!



Sorties nature à l'ENS du Marais des Seiglières

- **Samedi 5 août de 9h à 11h : chantier participatif.** Pour mieux connaître l'intérêt du marais des Seiglières et participer à la gestion de cet espace protégé, joignez-vous à ce chantier de lutte contre les plantes invasives. Prévoir tenue adaptée et gants.
- **Samedi 16 septembre de 10h à 12h : « La force invisible des champignons »**
- **Dimanche 24 septembre de 14h à 16h : « Forêt d'automne ».**

Animations gratuites proposées par le Département. Renseignements et inscriptions auprès de l'office de tourisme d'Uriage.



04 76 89 10 27 _info@uriage-les-bains.com

A noter : dimanche 17 septembre de 10 à 18h, les biodiversiteurs seront présents à l'animation « Uriage aux jardins » dans le Parc d'Uriage.

Vous souhaitez être informé des prochains rendez-vous et des actions pour promouvoir la biodiversité? Signalez-vous sur notre site. @

biodiversite@mairie-smu.fr



Quiz biodiversité : portraits d'espèces

- 1 **Une des plus importantes colonies d'hirondelle rustique de l'Isère est située**
 - A la Ferme du Loutas
 - Sur la façade de la mairie
- 1 **Dans une mare pour les grenouilles et tritons, peut-on mettre des poissons?**
 - Oui / Non

Les réponses à ce quiz figurent dans le quatrième fascicule de la collection Atlas de la biodiversité communal « Portraits d'espèces » (écureuil roux, hirondelles, salamandre tachetée et hérisson d'Europe) distribué avec ce bulletin municipal.

Il est précisé dans ce fascicule que le signalement des espèces écrasées permet de mieux connaître et rechercher des solutions pour limiter notre impact. Signalez vos observations sur l'application Naturalist, qui permet aussi d'être informé des observations naturalistes autour de soi. Et si vous avez installé une caméra automatique dans votre jardin, vous pouvez contribuer à l'atlas biodiversité en partageant vos observations. @

biodiversite@mairie-smu.fr



Bilan de la campagne de lutte contre les chenilles processionnaires

Rappel important : les chenilles processionnaires sont classées « espèce nocive pour l'homme » par décret national du 25/04/2022.

Un arrêté a été pris par le Maire pour son application à Saint-Martin d'Uriage. Par leurs poils urticants, elles entraînent de très vives démangeaisons tant chez l'homme que chez les animaux, ce qui dans de rares cas peut entraîner le décès des animaux. Il est donc très important d'être vigilant face à cette problématique et d'y remédier si vous êtes concerné.

Les solutions de lutte :

- Coupe à l'échenilloir pour les nids accessibles ou par un élagueur pour les autres avant la descente des chenilles ou coupe des arbres si l'infestation est trop importante. Les nids doivent être brûlés.
- Mise en place d'éco-piège. Attention, l'efficacité de l'éco-piège est limitée à 4 ou 5 nids par arbre et la pose doit être soignée.
- Les mésanges (bleue, noire ou charbonnière) sont une solution, mais une mangeoire doit être installée près du nid pour les inciter à aller manger les chenilles. Un nichoir à chauve-souris peut aussi être posé.

La commune a travaillé de pair avec le collectif citoyen « stop aux chenilles processionnaires » Les travaux réalisés par les bénévoles du projet ont permis depuis plus d'un an de proposer diverses campagnes de sensibilisation à l'adresse de toute la commune et d'identifier en janvier 2023 un certain nombre de lieux infestés. Une lettre signée par le Maire a été distribuée sur les sites touchés. Des échanges



ont eu lieu entre des habitants concernés et la police municipale ou les citoyens mobilisés. Une démarche positive s'est enclenchée avec de nombreux éco-pièges mis en place et des coupes de nids réalisées par les habitants eux-mêmes ou par des élagueurs. Certes, il reste encore des chenilles présentes en grand nombre sur la commune mais la campagne 2023 semble avoir eu un effet très positif. Les enfants et les animaux domestiques devraient être moins touchés, surtout si nous poursuivons nos efforts sur plusieurs années. @





Appel au civisme des propriétaires de chiens

Le problème des déjections canines qui jonchent trottoirs et espaces publics est récurrent. Par manque de civisme, certains propriétaires laissent leurs chiens faire leurs besoins n'importe où, et, surtout, ne ramassent pas les déjections.

La commune rappelle que :

[*Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.*]

- la divagation des chiens est interdite dans les lieux publics ;
- il est nécessaire d'éduquer son chien à faire ses besoins dans le caniveau ;
- des distributeurs de sachets spécifiques sont à disposition en divers lieux de la commune (parc d'Uriage, chemin du Luiset...).

expression politique

Liste « Faire ensemble »

La liste citoyenne « Faire Ensemble » s'est présentée aux élections municipales en 2020 pour proposer une autre façon de faire de la politique : juste, accessible et partagée, transparente.

Nous proposons un projet de démocratie directe pour notre commune : ambitieux, éthique et pragmatique. Il a reçu un large soutien : plus de 15% au 1^{er} tour et 13% au 2nd en seulement quelques semaines, nous donnant 2 sièges au conseil municipal.

Nous voici à mi-mandat. Trois ans que nous remplissons nos fonctions d'élu.e, avec discrétion souvent, pugnacité parfois, mais toujours au service de ces valeurs et du bien

vie économique



Point de services La Poste Relais au tabac-presse FLOBER

En lien avec la fermeture de l'agence postale communale et afin de maintenir un service de proximité aux habitants, Florence Berger, gérante du magasin FLOBER au centre-Bourg, a décidé de proposer des services postaux courants en plus de l'activité habituelle de son commerce.

Depuis début avril, ce transfert permet aux habitants de la commune d'accéder aux services de La Poste 6 jours sur 7 et avec une plus grande amplitude horaire hebdomadaire.

FLOBER propose l'essentiel des services postaux les plus courants et les plus demandés : affranchissement, envoi de courriers simples ou recommandés, retrait de

Nouveau



lettres et colis en instance, vente de timbres et carnets, enveloppes et emballages « Prêt-à-Poster » et Colissimo. Seules sont exclues les opérations bancaires (aucun retrait d'espèces n'est possible).

**Les services postaux sont assurés :
du lundi au samedi
de 7 h à 12 h et de 16 h à 18 h 30
Pas d'opérations postales le dimanche**

11, route de Chamrousse
04 76 89 71 62



Des écoliers... et des arbres !

La classe de CM2 de M^{me} Rouvière Ougier de l'école des Petites Maisons a répondu favorablement à une proposition de projet pédagogique avec l'Association Des Enfants Et Des Arbres (DEEDA) en lien avec la ferme « La Poulette à facettes » à la Croix de Pinet.

Le partenariat a consisté en une visite de l'agricultrice dans la classe et une journée de plantation d'arbres à la ferme. Ces deux actions ont été complétées par des documents pédagogiques fournis par l'association DEEDA.



Témoignage des élèves

Vendredi 24 mars 2023, munis de nos bottes et de nos bêches, nous sommes allés à la ferme "Poulette à facettes" pour aider l'agricultrice Garance Rey à planter des arbres fruitiers de variétés rustiques (cerisiers, pommiers, poiriers, pruniers) et des baies dans le cadre de notre projet autour du génie de l'arbre en partenariat avec l'Association Des Enfants Et Des Arbres (DEEDA).

Nous avons appris que 750 000 km de haies ont été arrachées depuis 1950, soit 2 fois et demie la distance entre la Terre et la Lune. Ainsi par cette plantation, nous avons pris part à la transition agro écologique en permettant le retour de l'arbre dans le monde agricole, favorisé la biodiversité à la ferme et aidé les poules de Garance en les cachant de leurs prédateurs (les buses...) et du soleil.

Pour cela, nous avons préparé en amont le pralin puis creusé un trou d'au moins 3 fois le volume racinaire de l'arbre. Nous avons ensuite ôté les cailloux du trou, émietté la terre, démêlé puis praliné les racines. Par groupe de deux, nous avons placé le plant bien droit, bouché le trou et fait un paillage à base de paille et de champignons. Le vivant et nous avons dû faire équipe pour cette mission !

Nous avons passé cette extraordinaire journée grâce à l'Association DEEDA qui a fait de nous des citoyens sensibilisés au monde de demain. Alors comme le dit Yannick Noah : Aux arbres citoyens... @

desenfantsetdesarbres.org

Information Pôle Éducation Enfance Jeunesse

Inscriptions aux services périscolaires Rentrée 2023

Les inscriptions aux services périscolaires seront ouvertes du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet

Les familles devront réaliser les démarches par Internet. Aucune inscription ne pourra être réalisée en dehors de ces dates. Tous les détails seront transmis par mail aux familles début juin 2023.





Association sportive du collège du Chamandier

Beaux résultats de la section tennis UNSS

Le 15 mars, l'équipe excellence UNSS de Tennis du collège du Chamandier s'est présentée au championnat inter-académique organisé au très beau complexe sportif du club de Chambon-sur-Lignon (43).

Nos joueur(se)s ont affronté les collèges de Givors (Champions de l'académie de Lyon) et Aurec-sur-Loire (Champions de l'académie de Clermont-Ferrand). Notre équipe était complétée de belle manière par notre jeune arbitre officielle certifiée académique, sans qui nous n'aurions pas pu participer. L'équipe Giéroise s'est finalement imposée 3-0 face à Givors et 2-1 face à Aurec à l'issue de matchs très accrochés et d'une belle journée riche en émotions.

Nos joueur(se)s ont été officiellement titrés Champions UNSS Inter-académique de Tennis, niveau excellence.

M.Bassani et M.Laberrigue, enseignants d'EPS de Gières, sont fiers de vous annoncer la qualification de cette équipe solidaire et sympathique au Championnat de France UNSS de Tennis prévu en juin à Cherbourg-en-Cotentin. Que l'aventure continue! @



Rejoignez Hamo'bil SMU

Le nouveau réseau des conducteurs solidaires de Saint-Martin d'Uriage



Ensemble, relevons le défi de la mobilité pour tous!

Saint-Martin d'Uriage recherche des conducteurs bénévoles pour expérimenter en 2023 sur son territoire un service nouveau de transport solidaire afin de permettre à tous ceux qui ne peuvent pas se déplacer, de se rendre aux marchés hebdomadaires.

Selon le Baromètre de la mobilité en France, 13,3 millions de personnes sont en situation de précarité en matière de mobilité. Elles représentent 27,6% de la population totale des 18 ans et plus. 85% des habitants des territoires ruraux déclarent ne pas pouvoir choisir leur mode de transport.

Ainsi, permettre à chacun de se déplacer, accéder aux commerces de proximité, bénéficier de services à la personne, savoir sur qui compter... sont de réels enjeux pour notre commune.

Devenir bénévoles dans ce cadre est une opportunité pour faire de nouvelles rencontres, se former (des sessions conviviales de sensibilisation entre bénévoles sont prévues) et mener une action solidaire proche de chez soi.

Pour mettre en œuvre le service Hamo'bil SMU, la commune s'appuie sur l'association grenobloise TASDA et Mobicoop, une structure spécialisée dans le transport solidaire. @

04 76 59 07 03 - ccas@mairie-smu.fr
mobilitesolidaire.mobicoop.fr



saint-martin
d'URIAGE



UGA
Université
Grenoble Alpes



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

A vos côtés pendant la canicule

L'exposition à une température extérieure élevée pendant une période prolongée sans période de fraîcheur suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer est susceptible d'entraîner de graves complications, surtout chez les personnes âgées, les personnes fragiles et celles particulièrement exposées à la chaleur.

Le plan national canicule est activé sur le territoire depuis le 1^{er} juin. Comme chaque été, le Centre Communal d'Action Sociale renouvelle son action, met en place sa veille saisonnière et rappelle les messages de prévention et les gestes à adopter en cas de fortes chaleurs.

Depuis les événements dramatiques survenus lors de l'été 2003, la loi du 30 juin 2004 confie aux communes et à leurs Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) la gestion locale du plan national canicule afin de recenser les personnes âgées de 65 ans et plus ainsi que les personnes handicapées isolées à leur domicile, ceci en prévention de risques climatiques exceptionnels.

Tout citoyen Saint-Martinois concerné souhaitant s'inscrire ou inscrire un de ses proches sur ce registre peut s'adresser au CCAS afin de remplir une fiche de renseignements.

Les informations du registre sont strictement confidentielles et protégées conformément aux règles de recueil informatisé des données personnelles. Le registre est conservé et mis à jour tous les ans par le CCAS et peut être transmis au Préfet à sa demande en cas d'urgence. Lors du déclenchement du plan canicule, les services municipaux contactent les personnes inscrites pour s'assurer de leur état de santé et leur apporter une aide adaptée.

L'inscription est une démarche volontaire et facultative, qui s'effectue à la demande :

- de la personne concernée ou de son représentant légal ;
- d'un tiers (parent, voisin, médecin traitant).

Modalités : remplir le formulaire disponible directement à l'accueil de la mairie ou s'inscrire en ligne via le formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la commune.

Comptant sur votre vigilance, passez un bel été et prenez soin de vous. @

L'info en

S'informer en temps réel et connaître les recommandations sanitaires

Pour une information en temps réel de la situation météorologique, consulter la carte de vigilance de Météo-France qui est mise à jour à minima deux fois par jour à 6h et 16h :

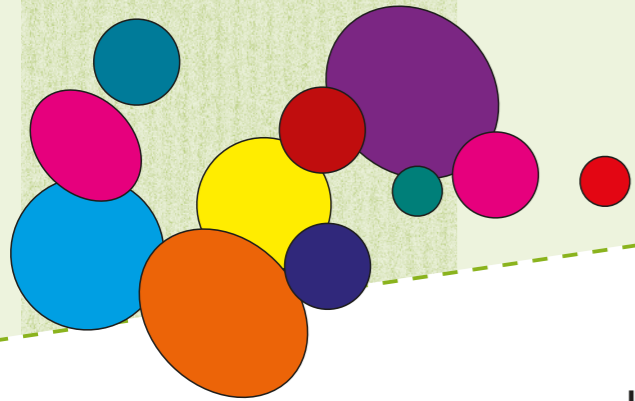
<https://vigilance.meteofrance.fr>

Une plateforme téléphonique information "Canicule", accessible au de 9h à 19h est activée l'été à partir du premier épisode de canicule par la Direction Générale de la Santé pour répondre aux questions et informer sur les recommandations sanitaires à suivre...

0800 06 66 66

(n° vert, gratuit depuis un poste fixe)





Saison 2022-2023

La saison a été riche en événements et a offert un beau panel d'activités culturelles et sportives.

Nous vous remercions chaleureusement de l'avoir vécue à nos côtés. Toute l'équipe de l'ASEL (bureau, enseignants, référents d'activité, assistante) a préparé la prochaine saison afin d'accueillir chacun(e) au sein de nos activités dans de bonnes conditions. De jolis programmes en perspective, dont les détails sont à retrouver sur le site internet de l'ASEL. Les inscriptions en ligne pour la prochaine saison sont déjà possibles. L'ASEL vous souhaite un bel été et a hâte de vous retrouver en septembre! @

ASEL > info@asel-smu.fr - 04 76 89 74 39
www.asel-smu.fr et Facebook



Tir à l'arc Un sport sain dans un esprit sain

Robin des Bois, Legolas et Rebelle... autant de héros qui sensibilisent indirectement les nouvelles recrues au tir à l'arc. Le tir à l'arc est un sport de précision et de concentration dans lequel les archer(s) tentent de tirer leurs flèches au centre du blason (cible) avec leur arc. Ce sport contribue au développement de l'équilibre, de la volonté et de la maîtrise de soi. Les séances, animées par Axel, se déroulent le lundi soir dans la salle de la Richardière. Un passage "plume" a permis à nos jeunes archer(s) de connaître leur niveau et progression. La saison 2022-2023 a vu le nombre d'archer(s) augmenter. Envie de découvrir cette discipline? N'hésitez pas à nous rejoindre, Axel vous accueillera avec plaisir pour vous enseigner la pratique du tir à l'arc. @

tiralarc@asel-smu.fr

Bébés marmottes Un succès toujours au rendez-vous!

La gym des bébés marmottes se déroule le samedi matin (2 créneaux horaires proposés) avec la participation des parents. Avec des parcours ludiques, des jeux individuels ou collectifs, l'enfant apprend aussi le partage et la collectivité. Il grimpe, saute, rampe, court, s'amuse, bref, il se dépense dans une ambiance familiale, sereine et en toute quiétude. Et puis, il y a ces échanges entre parents qui prennent aussi en compte le bébé de l'autre, et c'est important! Quelques événements ponctuent la saison, comme un goûter de Noël ou une séance à laquelle les parents et les bébés marmottes viennent déguisés. Si vous souhaitez venir faire une séance d'essai avec votre petite marmotte, n'hésitez pas, venez nous rejoindre... @

gym.eveil-sportif@asel-smu.fr
06 89 77 95 46



Marche dynamique

Date à retenir:
marche solidaire au profit
d'Octobre Rose
le 15 octobre 2023

La section marche dynamique sait allier l'utile à l'agréable : le maintien d'une bonne capacité physique grâce à une activité de plein air en toute convivialité.

Le 15 octobre 2023, nous allierons aussi la solidarité, en organisant comme l'an passé une marche solidaire d'une heure trente environ dont les bénéfices seront versés à la ligue du cancer dans le cadre des actions d'Octobre Rose (actions de prévention du cancer du sein). Participation minimale de 5 € par adulte, 10 € par famille. Les inscriptions se feront en ligne sur le site de l'ASEL courant septembre. Les informations seront précisées par affichage dans le village ainsi que sur le site de l'ASEL. @

Cathy, Dorothee et Florence

marche-nordique@asel-smu.fr



Yoga... un peu d'histoire!

Le terme Yoga découle du sanskrit qui signifie «union, méthode», «mise au repos». C'est une discipline visant à réaliser l'équilibre physique, psychique et spirituel de l'être humain par des exercices corporels, l'ascèse et la méditation.

Le yoga est pratiqué bien avant le II^e siècle avant J.-C., surtout en Inde, mais c'est entre le II^e et le V^e siècle que cette discipline verra naître les premières codifications dans les Yoga-sûtra regroupant en une compilation toutes les théories existantes. Yoga Saint Martin invite à pratiquer des postures physiques (asanas), des pratiques respiratoires (pranayama) et de la relaxation profonde (yoga nidra). Les

cours de nos trois professeurs se déroulent sous les meilleurs auspices et toujours dans la bienveillance et la bonne humeur. Deux stages ont eu lieu cette année. François Tardivel a proposé un stage basé sur l'énergie des poumons et des intestins. Le second stage, coanimé par Lucile Gueguen et Olivier Mondon, avait pour thème le souffle. À l'automne 2023 se déroulera un stage hors murs, les 14 et 15 octobre 2023 au gîte de la Margelière à Tréminis (Trièves). Le stage sera animé par Ora Josef-Hay, diplômée de la FNEY (Fédération Nationale des Enseignants de Yoga). Prix du stage 160 € (+ 5 € pour les non-adhérents à YSM). Toutes les informations sur les cours, les stages, les horaires et tarifs sur notre site. @

<https://yogasaintmartin.jimdofree.com>
info@yogasaintmartin.org



Encore une belle Saint Patrick
proposée par les commerçants du village

L'association des commerçants Cœur de Saint-Martin d'Uriage a une nouvelle fois fait «place comble» pour la Saint Patrick! Un grand merci à nos musiciens, Orlaigh, Eoin et Hugh, qui ont apporté la note irlandaise de rigueur, aux Motards en polaire qui nous ont épaulés à la buvette, au Café de la place pour la mise à disposition de

sa terrasse, aux services municipaux et à tous ceux venus nombreux et sans qui cette manifestation familiale n'aurait pas été aussi belle. Les membres de l'association des commerçants organisateurs vous donnent rendez-vous pour la fête de la musique le 21 juin au soir! @



LA GUITARE
enchantée

Envie d'apprendre à jouer de la guitare ?

Apprenez avec l'approche anglo-saxonne « La méthode globale » !

Pour plus d'informations sur cette méthode, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association.

La Guitare Enchantée, c'est une offre de cours tout au long de l'année :

- cours en ligne possible ;
- initiation à la guitare dès 5/6 ans ;
- guitare classique tous âges et tous niveaux ;
- guitare d'accompagnement, rythmique ;
- musique d'ensemble, enfants, ados, adultes ;
- initiation au piano d'accompagnement ;
- initiation au piano classique. @

<http://musique-smu.fr>
06 86 68 29 62

Facebook: Saint Martin d'Uriage Officiel

Les associations Saint-Martinoises souhaitant communiquer par l'intermédiaire de Facebook sur leur actualité sont invitées à adresser un courriel à : facebook@mairie-saintmartinduriage.fr



10 ans déjà !

Champ Ruti était connu pour ses vignobles, mais, avec le déclin de l'agriculture, ces parcelles fortement pentues étaient à l'abandon. En 2013, un petit groupe de passionnés, apiculteurs amateurs, s'est constitué pour faire revivre les lieux en lien avec la mairie mettant à disposition un terrain de 8.000 m² et une maisonnette. Une association loi 1901 est alors créée...

En 10 ans, les lieux sont transformés : création de terrasses pour accueillir les ruches, clôture du terrain, rénovation de la maisonnette pour en faire un atelier durant l'hiver et plantations diverses.

Les pionniers ont accompli un travail gigantesque et nous, anciens et nouveaux

adhérents, les remercions vivement à l'occasion de ce 10^{ème} anniversaire.

L'association compte actuellement 30 membres et se veut toujours un lieu ressource, de partage d'expérience entre apiculteurs confirmés et nouveaux venus. C'est un lieu convivial et accueillant dans un cadre bucolique, propice au développement des abeilles. L'abeille locale est privilégiée.

Les adhérents souhaitent faire connaître au plus grand nombre le monde des abeilles : leur fragilité, les menaces et risques encourus (frelons asiatiques, pesticides, insecticides...) et leur importance capitale pour la biodiversité. Ils interviennent activement auprès des écoles, centres de loisirs, CMJ... et participent aux festivités locales : foire agricole de Pinet, marchés de Noël... C'est également un lieu ouvert aux différentes instances apicoles locales et régionales (Syndicat apicole dauphinois et Groupement de défense sanitaire apicole) qui proposent des formations et un suivi sanitaire si besoin. L'objectif commun est de préserver et promouvoir "l'abeille".

Notes-le : l'association propose aux habitants de récupérer gratuitement les essaims d'abeilles qui s'installent dans leur jardin, cours, cheminées. @

Jean-Luc > 06 61 54 88 95
Patrick > 06 64 95 54 79



Uriage LES-BAINS Animations 2023

JUIN

Samedi 24	18h	SMU	Soirée festive avec concert
	17h30	V	Fête de la musique
Dimanche 25	9h-18h	U	Marché des créateurs
Jeudi 29	19h	U	Concert du Parc : Big Band SMH (jazz)
Vendredi 30	16h30	U	Balade botanique

JUILLET

Samedi 1 ^{er}	10h	U	Tournoi de volley
Dimanche 2	10h30	U	Yoga au Parc
	10h30-18h	U	Eco Park • Escape game Organisé par les commerçants d'Uriage
Lundi 3	16h30	U	Atelier Gym douce
Jeudi 6	18h30	U	Uriage en Danse Atelier danse africaine et spectacle Ainsi Danse
Vendredi 7	16h30	U	Embrassons les arbres • Balade énergétique
Samedi 8	19h	U	Festival Uriage en Danse Avec Jean-Claude Gallotta
Du 9 au 16			Tournoi Tennis International ITF
Mercredi 12	16h30	U	Atelier méditation
Jeudi 13	19h	U	Concert du Parc • Envoyés Spéciaux chez Renaud
Vendredi 14	22h	U	Feu d'artifice et soirée DJ • Organisé par Le Grand Hôtel et les Commerçants d'Uriage
Jeudi 20	19h	U	Concert du Parc • Mix Macs (reprises variées)
Vendredi 21	16h30	U	Balade botanique
Samedi 22	10h		Trail UT4M • Départ Uriage « Belledonne 20 »
Dimanche 23	9h30		Concours pétanque
Lundi 24	16h30	U	Atelier Qi-Gong
Jeudi 27	19h	U	Concert du Parc • Les 2 oncles (Brassens)
Vendredi 28	16h30	U	Embrassons les arbres • Balade énergétique
Lundi 31	16h30	U	Atelier Gym douce

AOÛT

Jeudi 3	19h	U	Concert du Parc • Zik Elles (chant/ danse)
Samedi 5	17h30	U	Yoga au Parc
Dimanche 6	10h-17h	U	Festival orgues de barbarie
Jeudi 10	19h	U	Concert du Parc Duo Belleza (mus. brésilienne)
Vendredi 11	16h30	U	Balade botanique
	21h30	U	Ciné plein air • « En corps » (C. Klapish)
Lundi 14	16h30	U	Atelier Gym douce
Jeudi 17	19h	U	Concert du Parc • Jazz break (jazz et voix)
Vendredi 18	16h30	U	Embrassons les arbres • Balade énergétique
Dimanche 20	9h-18h	U	Marché des créateurs
Lundi 21	16h30	U	Atelier Qi-Gong
Mercredi 23	16h30	U	Atelier méditation
Jeudi 24	19h	U	Concert du Parc Sunshine in Ohio (country folk)
Vendredi 25			Trail Echappée Belle
Dimanche 27	9h-18h	P	Foire Agricole de Pinet
	9h30	U	Concours pétanque
Jeudi 31	19h	U	Concert du Parc • Soul Sun (reggae et soul)

SEPTEMBRE

Sam. 2 et dim. 3		U	Festival Uriage en Voix
Jeudi 7	18h	U	Concert du Parc • So Bowie
Vendredi 8	16h30	U	Embrassons les arbres • Balade énergétique
Lundi 11	16h30	U	Atelier Qi-Gong
Jeudi 14	18h	U	Concert du Parc • Rock'n'Chair (pop rock)
Samedi 16		U	Forum du climat, journée du climat
	10h-12h	S	La force invisible des champignons Sortie nature
Sam. 16 et dim. 17			Journées Européennes du Patrimoine
Dimanche 17	10h/18h	U	Uriage aux Jardins • Fête des Plantes Crantée de Brié • Randonnée cycliste
Vendredi 22	16h30	U	Balade botanique
Dimanche 24	14h-16h	S	Forêt d'automne
Lundi 25	16h30	U	Atelier Gym douce
Vendredi 29	16h30	U	Embrassons les arbres • Balade énergétique

U	Uriage-les-Bains - Parc d'Uriage	S	Marais des Seiglières
SMU	Saint-Martin d'Uriage		Tennis Club d'Uriage
P	Pinet d'Uriage		Boulodrome
V	Vaulnaveys-le-Haut		

Et aussi...

Au marché

Uriage	lundi matin
Saint-Martin-d'Uriage	mercredi et dimanche matin
Vaulnaveys-le-Haut	vendredi dès 16h
Vizille	mardi matin
Domène	jeudi matin
Brié et Angonnes	mardi après-midi (bio)

Avec les enfants

Aérojump	Air de jeux et d'aventure 06 64 31 96 97 - www.aerjump-uriage.fr
Uriage loisirs	Manège, mini-golf, rosalie, sulkys 07 88 82 46 94 - www.uriageloisirs.com

En visite

Sur les traces de la marquise • Parcours sonore
Application gratuite à télécharger sur « Izi.travel »

Les aventures d'Eugénie • Escape game
Application à télécharger sur « Graaly » (2,99€)

Le Géant des Alpes • Nouveau, réalité augmentée !
Grandeur nature, en 3 dimensions, il vous attend sur le circuit des remparts, au pied du château. N'oubliez pas votre smartphone

Renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme d'Uriage



Office de Tourisme d'Uriage
5, avenue des Thermes - 38410 Uriage
04 76 89 10 27 - info@uriage-les-bains.com

LE CASINO D'URIAGE ET SAINT-MARTIN D'URIAGE PRÉSENTENT

URIAGE EN VOIX

FESTIVAL GRATUIT AU PARC D'URIAGE



SAM. 02 SEPTEMBRE
Dès 17.00
LA TOURNÉE DES REFUGES
19.00
BIG UKULÉLÉ SYNDICATE

DIM. 03 SEPTEMBRE
Dès 15.00
LES DODOS
(Compagnie Éclair)
SLOGAN
17.30
AXEL BAUER

20^e édition

www.uriageenvoix.com




Samedi 2 et dimanche 3 septembre

L'affiche d'Uriage en Voix 2023 est bouclée : des têtes d'affiche festives, de jolies découvertes et un pari renouvelé d'une belle fête à l'occasion des 20 ans du festival !

Plein feu sur les festivals gratuits dans le Parc !

Uriage en Danse

Samedi 8 juillet à 19 h

Festival de danse amateur suivi d'un bal participatif sous la direction du chorégraphe Jean-Claude Gallotta qui accueille plusieurs compagnies (hip-hop, ragga, ballet, contemporain...). Venez aussi participer à l'atelier de danse africaine le jeudi 6 juillet à 19 h dans le Parc.

ZEN... restons ZEN!

Yoga au Parc

Dimanche 2 juillet à 10 h 30

Samedi 5 août à 17 h 30

Rien de mieux pour se ressourcer et se détendre qu'un cours de yoga les pieds dans l'herbe du Parc d'Uriage. Pour découvrir la pratique ou l'approfondir, ce cours est accessible à tous ! Gratuit, sur inscription en ligne.

<https://www.uriage-les-bains.com/agenda/>



5-6 - août 2023

1^{er} Festival Orgues de barbarie et contes



5 août
GIERES
Parc Charly Guibbaud
18h - Concert (au chapeau)

6 août
URIAGE
Parc des bains
10h - 12h
14h - 17h
17h30 Aubade

Association DUO - CONTINOTES
Rozz: 06-76-34-53-36 Daniel: 06-81-53-19-06



ADASMU



FOIRE AGRICOLE DE PINET

MARCHÉ FERMIER
SPECTACLE DES AIGLES DU LÉMAN
EXPOSITION D'ANIMAUX
REPAS CAMPAGNARD
ANIMATIONS



- 9h > 18h • Marché fermier et artisanal, sculpture à la tronçonneuse, groupement des sylviculteurs de Belledonne.
- 11h - 14h30 - 16h • Spectacle de fauconnerie suivi d'une séance photo avec les rapaces
- 12h • Repas campagnard avec les produits de nos fermes, buvette et restauration rapide
- 15h • Concours de bucherons
- 17h30 • Tirage de la tombola suivi de la pesée du cochon

EtatCivil2022

NAISSANCES

Charlotte Pichot.....	2 février 2023
Théo Warde Kim.....	10 février 2023
Robin Riboud.....	20 février 2023
Emmy Brugiere.....	17 mars 2023

MARIAGES

Thon Julien & Gueguan Marie.....	1 ^{er} Avril 2023
Bouvier Cyril & Chaix Marine.....	15 avril 2023

DÉCÈS

Chenevas-Paule Elisabeth née Métayer.....	27 janvier 2023
Sauvage Jean-Charles.....	27 février 2023
Caly Robert.....	15 mars 2023
Fragassi Eliane Veuve Peronnard-Perrot.....	20 mars 2023
Zucaro Christian.....	8 mai 2023

Permanences

... de l'architecte

[04 76 59 77 22] Prendre rendez-vous au service Urbanisme

... juridique

[04 76 59 77 10] Prendre rendez-vous

... du médiateur-conciliateur de justice

[04 76 77 23 81] Prendre Rendez-vous
Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois
de 9 h à 11 h en mairie de Domène.

... Maison médicale de garde à Vizille

[Contacter au préalable 0 810 15 33 33
SAMU conseils médicaux]

Ouverte aux patients :

- la semaine en soirée de 20 h à 23 h
- le samedi après-midi de 14 h à 18 h,
- le samedi en soirée de 20 h à 23 h,
- le dimanche et jours fériés
de 9 h à 12 h, de 14 h à 18 h et de 20 h à 23 h



... Pharmacie de garde

[Serveur téléphonique 39 15]

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, il suffit de se laisser guider par le serveur vocal et de saisir son code postal.
(0,45 €/minute + coût d'un appel)



Téléphone pratique

Accueil Mairie.....	04 76 59 77 10
Accueil CCAS.....	04 76 59 77 29
Services techniques.....	04 76 59 77 20
Pôle enfance-jeunesse.....	04 76 59 78 02
Bibliothèque.....	04 76 89 54 87
Urbanisme.....	04 76 59 77 22
Services petite enfance.....	04 76 59 77 12
Service scolaire.....	04 76 59 77 24
Serveur cantine.....	04 76 54 93 40
Service communication.....	04 76 59 77 18
Fax état civil.....	04 76 59 78 03
OTTU.....	04 76 89 10 27
Police pluri-communale.....	04 76 89 54 07
Urgence eau.....	04 76 98 24 27
Urgence électricité.....	09 72 67 50 38
RESA (Transport sur réservation).....	0 800 941 103

www.mairie.saintmartinduriage.fr

saint-martin
d'URIAGE

Horaires d'ouverture

Mairie [04 76 59 77 10]

Lundi - Mardi - Mercredi	8h	12h	→	14h30	17h
Jeudi - Vendredi					

Urbanisme [04 76 59 77 22]

Mercredi - Vendredi	8h	12h	→	-	-
---------------------	----	-----	---	---	---

Bureau Postal • Uriage [36 31]

Lundi - Mardi - jeudi - Vendredi	9h	12h	→	14h	16h45
Samedi	9h	12h	→	-	-

Fermé le mercredi

Déchetterie de la Ronzière

[04 76 59 70 01]

Déchetterie gérée par la CCLG, accessible à tous les Saint-Martinois
Horaires d'ouverture consultables sur

www.le-gresivaudan.fr ("100% pratique" > "Gestion des déchets")
ou par téléphone au 04 76 08 03 03

Mardi - Mercredi - Jeudi	-	-	→	13h	17h45
Vendredi					
Samedi	8h30				17h45

Fermée les jours fériés